







PORTAIL NATIONAL FONCIER ECONOMIQUE

Compte-rendu du comité de pilotage du 15 novembre 2023

1. Participants (sur site dans les locaux de la région Sud et à distance) :

Participants	Autorité de rattachement
Claire AJOUC	Région Sud
Léa APRUZZESE	Cerema
Carole BARTHES	Région Auvergne Rhône Alpes
Jeanne BOUILLOT	Banque des Territoires
Emilie CALMES	Rising Sud
Laurence CANTALOUBE KIM	Région Sud
Jean-Baptiste CHABERT	Région Sud
Camille COMBES	Île-de-France Investissements & Territoires
Frédéric DELEUIL	Région Sud
Charlène DEXMIER	Banque des Territoires – Direction régionale Île-de-France
Yoann DUMON	Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté
Camille ETEVE	Banque des Territoires
Jérémy FLEURISSON	Région Normandie
Arnauld GALLAIS	Cerema
Nicolas GILLIO	Cerema
Nicolas GRENIER	Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté
Emeric LAVEIX	Rising Sud
Annabelle LAVERGNE	Agence Nationale de la Cohésion des Territoire – Territoires d'Industrie
Benoît LEPLOMB	Région Grand Est
Michel LI	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Carol MARTEAU	Business France
Yasmine MORALES	BearingPoint
Marie MORISSEAU	Région Île-de-France
Aziz OUAABI	Compagnie Nationale du Rhône
Ismaël OUANES	Banque des Territoires – Direction régionale PACA
Jeremy PARENTI	Rising Sud
Thomas RAULET	Banque des Territoires
Valérie RUINET	Banque des Territoires
Marie SAFFER	Nord France Invest
Patrick SAUVAGE	DREAL Hauts-de-France
Jean-Philippe THIERRY	France Industrie
Maria TRULLEN MALARET	BearingPoint
Renaud VANDEN BOGAERDE	Région Hauts-de-France

2. Synthèse des échanges

Introduction

La Banque des Territoires a introduit le comité et a rappelé la démarche et les parties prenantes du projet. La région Sud et Rising Sud ont également tenu des propos liminaires en tant que région d'accueil du COPIL. La région Sud et l'agence de développement économique de la région Sud disposent d'outils d'observation du foncier (Sud Foncier Eco) et de valorisation du foncier (Rising Sud) et s'articulent avec le portail national du foncier économique dès le MVP du portail.

La Banque des Territoires a rappelé les objectifs du portail : recenser l'offre de foncier disponible, structurer la connaissance sur le foncier, favoriser un recensement homogène sur le territoire, et favoriser la mise en réseau. Le Cerema a ajouté que l'équipe projet du portail est preneuse des contacts des instances chargées de la mise en relation avec les porteurs de projet dans chaque région.

Présentation des Sites France 2030

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a présenté la démarche Sites France 2030, le calendrier et les modalités de sélection des sites candidats, en soulignant que la première relève aurait lieu le 01/12/2023 mais qu'il était toujours possible de candidater ensuite. L'ANCT a invité les participants à consulter le replay du webinaire organisé le 07/11/2023 pour accéder à davantage d'informations (lien vers le webinaire).

La Banque des Territoires a précisé son rôle dans le dispositif, en soulignant l'appui en ingénierie, prêt et l'investissement pour soutenir le pré-aménagement et le pré-équipement des sites sélectionnés. Il a été ajouté que les Sites France 2030 avaient vocation à intégrer les dispositifs régionaux et le portail national du foncier économique une fois les travaux d'accompagnement réalisés.

Les échanges ont permis de souligner qu'à la différence des Sites clé en main, **la labellisation des Sites France 2030 s'inscrit dans une logique d'accompagnement de sites à potentiel**, à condition que leur structure soit suffisamment stable. En cas de question, vous pouvez contacter : annabelle.lavergne@anct.gouv.fr ou bien camille.eteve@caissedesdepots.fr

Une question a été posée par Rising Sud sur les contacts affichés sur les sites France 2030 sur le portail. Il a été répondu que les contacts renseignés dans le cadre de la dépose des Sites France 2030 allaient être réutilisés pour le portail, sous réserve de validation par la région et les ARD.

Chantier 1 – Cadrage des besoins et des usages

Rappel du périmètre fonctionnel du portail

La Banque des Territoires a rappelé le périmètre fonctionnel du portail national du foncier économique, déjà présenté lors du précédent comité de pilotage du 05/10/2023.

France Industrie a interrogé sur la capacité du portail à intégrer des fonciers privés de manière homogène. La Banque des Territoires et le Cerema ont répondu que l'ajout de foncier disponible par les entreprises a été identifié comme une fonctionnalité nécessaire mais non priorisée pour la première version du portail et que des travaux sont en cours sur ce sujet. Il a été ajouté qu'un travail de vérification et d'harmonisation de ces informations par un intermédiaire sera un préalable essentiel pour garantir l'homogénéité du format et la fiabilité des données. Des disponibilités privées sont déjà partagées au sein de du portail national et remontées par les agences régionales.

France Industrie a également proposé que le portail national puisse dans ses versions ultérieures répondre au besoin de certaines start-ups de déployer une première activité dans une partie d'usine appartenant à une entreprise.

Présentation des maquettes de la version bêta du portail

La Banque des Territoires a présenté les maquettes de la version bêta du portail national du foncier économique, et a invité les participants à contacter Thomas RAULET s'ils souhaitent prévoir un temps d'échange dédié et une prise en main personnalisée via une session de test individualisée. La présentation a été complétée d'une session de partage des retours et pistes d'amélioration des maquettes sur l'outil MIRO. Vous pouvez contribuer sur MIRO jusqu'au 24/11 via ce lien. Le compte rendu de ces propositions sera pris en compte et transmis ultérieurement.

La présentation des maquettes a donné lieu à plusieurs remarques et questions, qui ont permis de préciser qu'une version en Anglais serait disponible en 2024 et que des maquettes *Responsive design* sont en cours de formalisation (version tablette en cours de réalisation, version smartphone en étude).

Le Cerema a précisé qu'un travail est mené actuellement afin que les données du portail national soient conformes au standard CNIG validé en octobre 2023. Elle concernera dans un premier temps les sites économiques existants à l'échelle nationale et, dans un second temps, les disponibilités foncières ainsi que les données issues de portails régionaux.

Chantier 2 – Données et indicateurs

Recensement des données à l'échelle des opérateurs nationaux et locaux

Le Cerema a présenté les données intégrées au portail, qui ont des origines à la fois nationales (majoritairement) et locales, en précisant que les informations sur les disponibilités foncières sont remontées par les EPCI et les régions pour compléter les données nationales issues du GPU (Géoportail de l'Urbanisme).

La région Auvergne-Rhône-Alpes a demandé des précisions sur la définition des disponibilités foncières dans la base de données au standard CNIG, ce à quoi le Cerema a répondu qu'il s'agirait dans un premier temps des terrains nus et des zones urbanisées et à urbaniser des plans locaux d'urbanisme (PLU) issus du GPU. Le portail recense la somme des parcelles disponibles en terrain nu et bâti dans et hors ZAE.

Travaux de définition du Standard CNIG

Le Cerema a présenté les travaux en cours d'achèvement de la base de données au standard CNIG, qui vise notamment à alimenter le portail. La présentation a occasionné plusieurs remarques, qui ont permis de préciser que les travaux se sont appuyés sur la comparaison et le croisement de plusieurs sources de données (dont celles de l'INSEE et de la BDTOPO). Le standard CNIG a été validé début novembre 2023.

Les régions Bourgogne-Franche-Comté et Sud ont indiqué qu'une convergence des données régionales vers le Standard CNIG est prévue en 2024. La région Sud a également demandé si un flux ascendant et descendant avec les portails régionaux existants est prévu, ce à quoi il a été répondu que la réflexion sur l'interopérabilité est actuellement menée avec les régions pour qu'elle puisse être mise en place en 2024.

Chantier 3 – Outillage numérique

La Banque des Territoires a présenté l'avancement des développements du portail, et a invité les participants à diffuser l'appel aux collectivités à transmettre les disponibilités foncières locales afin de les valoriser dès l'ouverture du portail national du foncier économique. Si vous souhaitez valoriser les disponibilités foncières de votre territoire ou transmettre des contours de ZAE, vous pouvez contacter : contact.servicefoncier@caissedesdepots.fr.

Chantier 4 – Animation

La Banque des Territoires et le Cerema ont indiqué qu'un plan de communication associé à la mise en service du portail national du foncier économique a été conçu, et ont invité les participants à collaborer et à contribuer à la préparation et à la diffusion des éléments de communication. **Nord France Invest** a indiqué vouloir être associé et contribuer à la communication sur le portail. La collaboration des membres du groupe du travail sera précieuse en tant que relais du portail auprès des utilisateurs cibles.

La Banque des Territoires et le Cerema ont également proposé aux participants de faire part de leurs idées pour définir le nom du portail, en rappelant la dimension internationale du projet. Il a été proposé de diffuser un sondage auprès des participants pour leur permettre de partager leurs idées.

3. Prochaines étapes

Novembre 2023:

- Définition du nom du portail Appel à propositions d'ici la fin du mois
- Finalisation des tests utilisateurs sur les maquettes dynamiques
- Finalisation des développements du MVP du portail
- Lancement des travaux sur la V1 du portail (version connectée collectivités et renforcement du volet observation)
- Lancement des ateliers sur l'offre de services et la feuille de route du portail

Décembre 2023 - Janvier 2024 :

- COPIL #6 sur le portail Appel aux participants pour organiser le COPIL en région
- Ouverture du portail pour les membres du GT (dans une version MVP)

Premier trimestre 2024:

- Ouverture de la V.0 du portail pour l'ensemble des collectivités et des entreprises
- Lancement de la V1 du portail : version améliorée comprenant un espace connecté pour les collectivités et un volet observation renforcée